

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 13 janvier 2020

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 13^e jour du mois de janvier 2020, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 2, 9 et 16 décembre 2019
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2019
5. Période de questions:
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION:

6. Achats au fonds de roulement
7. Autorisation de signature – Contrat de services informatiques
8. Contribution Association du Lac la Retenue
9. Cotisation à l'UMQ et au carrefour capital humain
10. Assises 2020-UMQ
11. Demande de gratuité pour l'utilisation du Centre sportif – ACAMV
12. Embauche - Coordinatrice aux loisirs et à la culture
13. Autorisation de dépenses - Acquisition matériel informatique 2020
14. Autorisation de signature – Entente Maison des jeunes La Piôle
15. Autorisation de dépenses – Peinture intérieure hôtel de ville
16. Adoption du budget 2020 de l'OMH

TRAVAUX PUBLICS

17. Autorisations d'appels d'offres 2020
18. Autorisation de dépenses – Acquisition d'une station totale robotisée

URBANISME:

19. Demande de dérogation mineure – 1, rue Racine
20. Demande de dérogation mineure – 5336, avenue Royale

INCENDIE :

21. Autorisation de dépenses – Acquisition d'une laveuse à bunkers
22. Autorisation de dépenses – Acquisition d'un véhicule d'officier

LOISIRS :

23. Éclairage terrain de soccer des Onyx
24. Programme de demande – Emplois d'été Canada 2020

DIVERS

25. Périodes de questions :
 - 25.1 Membres du Conseil
 - 25.2 Public
26. Levée / Ajournement

- 2020-01-001** **2. Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-01-002** **3. Adoption des procès-verbaux du 2, 9 et 16 décembre 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 2, 9 et 16 décembre 2019 tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-01-003** **4. Adoption du paiement des dépenses du mois de décembre 2019**
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de décembre 2019, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
- 5. Période de questions :**
Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Demande de subvention
- De la part de l'assistance :
- Aucune
- La période de questions a débuté à 20h01 et s'est terminée à 20h04.

ADMINISTRATION

- 2020-01-004** **6. Achats au fonds de roulement**
Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour les services de sécurité incendie et des travaux publics ;
Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2020 selon la liste soumise ;
Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant de :
- Incendie : 2 100,00\$
 - Travaux publics : 11 720,00\$
- Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1er janvier 2021 pour une période de trois (3) ans.
- 2020-01-005** **7. Autorisation de signature – Contrat de services informatiques**
Considérant la nécessité de détenir un support informatique adéquat pour le bon fonctionnement des équipements informatiques, téléphoniques et le système de caméras ;
Considérant l'offre reçue de Services Info-Comm ;
Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de la compagnie Services Info-Comm pour un tarif horaire de 60\$/heure plus les taxes applicables, tel qu'indiqué dans l'offre de services et d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à signer les documents nécessaires.

- 2020-01-006** **8. Contribution Association du Lac la Retenue**
- Considérant** la demande de l'Association du Lac la Retenue ;
- Considérant que** le Lac la Retenue est l'affluent principal de la prise d'eau potable de la Municipalité;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de contribuer pour un montant de 2 000 \$ pour la contribution annuelle.
- 2020-01-007** **9. Cotisation à l'UMQ et au Carrefour capital humain**
- Considérant** la réception de l'avis de cotisation annuelle de l'UMQ et du Carrefour du capital humain ;
- Considérant que** les membres du Conseil en ont pris connaissance ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle à l'Union des municipalités du Québec et au Carrefour du capital humain pour l'année 2020 au montant de 9 845,96 \$ taxes incluses.
- 2020-01-008** **10. Assises 2020 - UMQ**
- Considérant que** les assises annuelles 2020 de l'UMQ se tiendront du 20 au 22 mai 2020 à Montréal;
- Pour ce motif**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement de procéder à l'inscription de deux (2) membres du Conseil qui désirent participer aux Assises 2020 de l'Union des municipalités du Québec et d'autoriser les dépenses se rattachant à la participation à ce congrès.
- 2020-01-009** **11. Demande de gratuité pour l'utilisation du Centre sportif – ACAMV**
- Considérant que** le Symposium de peinture de Boischatel organisé par l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina (ACAMV) aura lieu les 29,30 et 31 mai 2020 au Centre Sportif de Boischatel ;
- Considérant** la demande formulée le 3 décembre dernier par le président du comité organisateur du symposium ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation à titre gratuit du Centre sportif pour le Symposium de Boischatel pour les dates déterminées.
- 2020-01-010** **12. Embauche – Coordonnatrice aux loisirs et à la culture**
- Considérant** le Centenaire de Boischatel ;
- Considérant** les tâches supplémentaires qui devront être effectuées par le Service des loisirs et de la culture ;
- Considérant que** la Municipalité désire procéder à l'embauche d'une coordonnatrice aux loisirs et à la culture ;
- Considérant** l'intérêt de madame Karine Pépin à occuper ce poste pour une période d'un an ;
- Considérant** la recommandation du directeur général ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de madame Karine Pépin à titre de coordonnatrice aux loisirs et à la culture du 6 janvier au 31 décembre 2020. Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer le contrat d'embauche.

- 2020-01-011** **13. Autorisation de dépenses – Acquisition d’équipements informatiques 2020**
- Considérant que** les besoins des différents services en équipements informatiques en 2020 ;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084 ;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d’autoriser la dépense en équipements informatiques selon les estimés effectués auprès de Service Infocomm au montant de 27 000 \$ taxes nettes incluses. Cette somme sera prise au fonds le roulement pour une période de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.
- 2020-01-012** **14. Autorisation de signature – Entente Maison des jeunes La Piôle**
- Considérant que** l’entente avec la Maison des jeunes La Piôle s’est terminée en 2019 ;
- Considérant qu’au** terme de cette période, la Municipalité se réserve le droit de la renouveler avec ou sans modification ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement :
- De signer l’entente intervenue entre la municipalité de Boischatel et la Maison des jeunes pour une période d’un an, le tout pour un montant de 10 000 \$.
 - De plus, d’autoriser la greffière-trésorière à signer ladite entente.
- 2020-01-013** **15. Autorisation de dépenses – Peinture intérieure hôtel de ville**
- Considérant** la nécessité de rafraichir la peinture intérieure à l’hôtel de ville ;
- Considérant** l’offre de service de la compagnie Complice décor ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d’autoriser une dépense estimée à 6 200 \$ plus taxes, pour effectuer la peinture intérieure d’une partie de l’hôtel de ville.
- 2020-01-014** **16. Adoption du budget 2020 de l’OMH**
- Considérant que** l’Office municipal d’habitation de La Côte-de-Beaupré a adopté son budget 2020 ;
- Considérant que** les membres du Conseil ont pris connaissance du contenu du budget 2020 de l’Office municipal d’habitation de La Côte-de-Beaupré ;
- Considérant que** le Conseil approuve le budget de l’Office municipal d’habitation et s’engage à assumer sa quote-part ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d’adopter les prévisions budgétaires 2020 de l’Office municipal d’habitation de La Côte-de-Beaupré.

TRAVAUX PUBLICS

- 2020-01-015 17. **Autorisations d'appels d'offres 2020**
- Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à des appels d'offres pour le Service des travaux publics ;
- Considérant** les articles 934 à 936 du Code municipal du Québec, concernant l'adjudication des contrats municipaux par appels d'offres publics ou sur invitation ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder aux appels d'offres suivants :
- Remplacement de lampadaires (Invitation)
 - Réfection pavage 2020 (Appel d'offres public)
 - Fourniture de conteneurs pour l'écocentre 2020 (Invitation)

- 2020-01-016 18. **Autorisation de dépenses – Acquisition d'une station totale robotisée**
- Considérant que** la Municipalité désire acquérir une station totale robotisée pour les divers travaux d'arpentage nécessaires aux activités de la Municipalité ;
- Considérant** la soumission de la compagnie Abtech Services Polytechniques Inc. ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que le Conseil autorise l'achat d'une station totale robotisée pour un montant de 23 403,16 \$, taxes incluses. Cette somme sera prise au fonds de roulement dès le 1er janvier 2021 pour une période de 3 ans.

URBANISME

- 2020-01-017 19. **Demande de dérogation mineure – 1, rue Racine**
- Considérant** le règlement # 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Boischatel ;
- Considérant que** cette dérogation mineure consiste à rendre réputés conformes les éléments suivants :
- a. La marge de recul avant minimale du bâtiment principal existant à 4,2 m au lieu de 6 m, tel que prévu dans la zone H2-029 du règlement de zonage # 2014-976;
 - b. La distance minimale d'une ligne de lot dans la cour arrière pour une terrasse non-fermée existante à 0,6 m au lieu de 6 m;
 - c. La distance minimale d'une ligne de lot arrière pour un climatiseur existant à une distance de 1,7 m au lieu de 6 m.
- Considérant que** cette demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme ;
- Considérant** l'étude faite par les membres du conseil municipal sur cette demande ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'accepter la dérogation visant à rendre réputé conforme la marge de recul avant minimale du bâtiment principal existant à 4,2 m au lieu de 6 m, la distance minimale d'une ligne de lot dans la cour arrière pour une terrasse non-fermée existante à 0,6 m au lieu de 6 m ainsi que la distance minimale d'une ligne de lot arrière pour un climatiseur existant à une distance de 1,7 m au lieu de 6 m.

2020-01-018

20. **Demande de dérogation mineure – 5336, avenue Royale**

Considérant le règlement # 2014-981 portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Boischatel ;

Considérant que cette dérogation mineure consiste à rendre réputé conforme un lot pour la résidence bifamiliale existante avec une profondeur de 26,23 m au lieu de 28 m tel que prévu au règlement de lotissement # 2014-977 pour la zone M1-044.

Considérant que cette demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme ;

Considérant l'étude faite par les membres du conseil municipal sur cette demande ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'accepter la dérogation pour rendre réputé conforme un lot pour la résidence bifamiliale existante avec une profondeur de 26,23 m au lieu de 28 m.

INCENDIE

2020-01-019

21. **Autorisation de dépenses – Acquisition d'une laveuse à bunkers**

Considérant la négociation de la convention collective ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'une laveuse industrielle afin de permettre un nettoyage et un essorage optimal pour les bunkers du service des incendies ;

Considérant l'offre de Lavoie Services techniques ;

Considérant la recommandation du directeur du service des incendies ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement que la Municipalité procède à l'acquisition et l'installation d'une laveuse industrielle pour le nettoyage des bunkers pour un montant n'excédant pas 13 000 \$ taxes nettes incluses auprès de Lavoie Services techniques. Cette somme sera prise au fonds de roulement pour une période de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

2020-01-020

22. **Autorisation de dépenses – Acquisition d'un véhicule d'officier**

Considérant que le Conseil désire procéder à l'acquisition d'un véhicule de marque Ford Police interceptor utility AWD 2020 ;

Considérant que celui-ci doit être aménagé et lettré;

Considérant la demande de prix faite par le directeur incendie ;

Considérant le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084 ;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement que la Municipalité procède à l'acquisition d'un véhicule de marque Ford Police interceptor utility AWD 2020 chez L'Ange-Gardien Ford au montant de 49 455 \$ plus les taxes ainsi que son aménagement et lettrage chez Gyro-tech au montant de 21 000\$ plus les taxes. Cette somme sera prise au fonds de roulement pour une période de 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2021.

LOISIRS

- 2020-01-021 23. **Éclairage terrain de soccer des Onyx**
- Considérant** la modification du terrain de soccer des Onyx ;
- Considérant qu'il** est nécessaire d'y ajouter de l'éclairage ;
- Considérant** le règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084 ;
- Considérant que** la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;
- Considérant** l'offre de service de Les Bétons centrifugés ;
- Considérant** la recommandation du directeur des travaux publics ;
- Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la Municipalité procède à l'acquisition de deux poteaux et à la réparation de 6 poteaux sur le site du terrain de soccer des Onyx en octroyant un contrat de 23 860,75 \$ plus les taxes à Les Bétons centrifugés. Cette somme sera prise à même de fonds des parcs et espaces verts.

- 2020-01-022 24. **Programme de demande – Emplois d'été Canada 2020**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin résolu unanimement d'autoriser la directrice générale adjointe à formuler une demande d'aide financière à Emplois d'été Canada 2020.

DIVERS

25. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Véhicule officiers
- OMH

De la part de l'assistance :

- Drapeaux
- Rue des Opales
- Fonds de roulement

La période de questions a débuté à 20h16 et s'est terminée à 20h36.

- 2020-01-023 26. **Levée de l'assemblée**
- Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h36.

ASSISTANCE : 6 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».